

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND GUERET**

Publié le 25/10/22
mis en ligne le 25/10/22

**Extrait
du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre à quatorze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire des Monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Étaient présents : Mmes Viviane DUPEUX, Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Thierry DUBOSCLARD, Michel PASTY, Mmes Marie-France DALOT, Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line COINDAT, M. Eric CORREIA, Mme Marie-Françoise FOURNIER, MM. Henri LECLERE, Christophe MOUTAUD, Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, MM. François VALLES, Guillaume VIENNOIS, Mme Ludivine CHATENET, MM. Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, François BARNAUD, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mmes Fabienne VALENT-GIRAUD, Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, Mme Patricia GODARD, MM. Jean-Luc MARTIAL, Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

Étaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Mireille FAYARD à M. Michel SAUVAGE, M. Bernard LEFEVRE à M. Alex AUCOUTURIER, Mme Olivia BOULANGER à Mme Sabine ADRIEN, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Ludovic PINGAUD, M. Erwan GARGADENNEC à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Claire MORY à M. Eric CORREIA, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Marie-France DALOT, Mme Célia BOIRON à M. Xavier BIDAN, Mme Corinne COMMERNAT à M. Jacques VELGHE, M. Patrick ROUGEOT à M. François BARNAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE à Mme Armelle MARTIN, M. Philippe BAYOL à M. Eric BODEAU, M. Pierre AUGER à Mme Patricia GODARD, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Annie ZAPATA à M. Philippe PONSARD

Étaient excusés : M. Guy ROUCHON, Mme Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Benoit LASCOUX, Mme Françoise OTT, M. Dominique VALLIERE

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 33

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 16

Nombre de membres excusés : 6

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres votants : 49

Secrétaire de séance : Mme Marie-Françoise FOURNIER

BUDGET ANNEXE – IMMOBILIER D'ENTREPRISES - DECISION MODIFICATIVE N°3 - 2022

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°3 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – Charges à caractère général..... -3 473.00 €

- Ajustement du compte Taxe foncière au vu des notifications..... 3 473.00 €

Chapitre 022 – Dépenses imprévues..... 2 673.00 €

Chapitre 042 – Transferts entre section 800.00 €

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20221020-265-22-BF
Date de télétransmission : 25/10/2022
Date de réception préfecture : 25/10/2022

- Ajustement des crédits de dotations 800.00 €

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES			RECETTES				
Chapitres	BP 2022	DM3	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM3	Proposition 2022
011	Charges à caractère général	-	3 473,00 €	325 083,90 €	7 333,96 €		7 333,96 €
012	Charges de personnels et assimilées			50 000,00 €	-		-
65	Autres charges de gestion courante			37 006,00 €	13 000,00 €		13 000,00 €
66	Charges financières			46 600,00 €	-		-
67	Charges exceptionnelles			-	559 162,36 €		559 162,36 €
68	Dotations aux provisions			-	269 000,54 €		269 000,54 €
022	Dépenses imprévues		2 673,00 €	10 006,96 €	-		-
TOTAL OPERATIONS REELLES			800,00 €	468 696,86 €	848 496,86 €		848 496,86 €
023	Virement à l'investissement			290 000,00 €	-		-
042	Transferts entre sections		800,00 €	89 800,00 €	-		-
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			800,00 €	379 800,00 €	-		-
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT					848 496,86 €		848 496,86 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT					848 496,86 €		848 496,86 €

Accusé de réception en préfecture
 023-200034825-20221020-265-22-BF
 Date de télétransmission : 25/10/2022
 Date de réception préfecture : 25/10/2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 10 – Dotations 23 819.85 €

- Ajustement des crédits pour apurement compte 1069 23 819.85 €

Chapitre 020 – Dépenses imprévues 800.00 €

Chapitre 23 – Immobilisations en cours - 23 819.85 €

- Ajustement des crédits pour apurement compte 1069 23 819.85 €

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 040 – Transferts entre section 800.00 €

- Ajustement des crédits de dotations 800.00 €

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES			RECETTES				
Chapitres	BP 2022	DM3	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM3	Proposition 2022
001	Déficits antérieurs reportés		193 616,05 €	001	Excédents antérieurs reportés		- €
10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	23 819,85 €	23 819,85 €	10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)		209 044,84 €
16	Emprunts et dettes		290 000,00 €	13	Subventions d'investissement		7 317,88 €
20	Immobilisations corporelles		- €	16	Emprunts et dettes		- €
21	Immobilisations corporelles		28 246,67 €	16	Emprunts et dettes		- €
23	Immobilisations en cours	23 819,85 €	83 500,00 €				- €
020	Dépenses imprévues	800,00 €	800,00 €				- €
TOTAL OPERATIONS REELLES		800,00 €	596 162,72 €	TOTAL OPERATIONS REELLES		- €	216 362,72 €
			- €	021	Virement du fonctionnement		290 000,00 €
			- €	040	Transferts entre sections	800,00 €	89 800,00 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			- €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		800,00 €	379 800,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		800,00 €	596 162,72 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		800,00 €	596 162,72 €

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20221020-265-22-BF
Date de télétransmission : 25/10/2022
Date de réception préfecture : 25/10/2022

Vu l'avis favorable des membres présents à la Commission Finances, en date du 12 octobre 2022,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président



Eric CORREIA

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.